



Délégation Culture

Appel à projets 2021

Pratiques numériques des images et médias

Date limite de dépôt des dossiers :

Le 31 mars 2021

PRÉAMBULE

Chers partenaires,

J'ai le plaisir de vous présenter la troisième édition de l'appel à projets de la délégation Culture consacré à l'éducation aux images, aux médias et à l'information.

Forte du succès de ce programme et de la richesse des projets menés, et consciente du caractère crucial de l'enjeu que ne cesse de constituer l'éducation aux images, aux médias et à l'information dans un monde toujours plus saturé d'images et d'informations, où les écrans sont omniprésents, la fracture numérique non résorbée et où chacun peut désormais être à la fois utilisateur et producteur d'images et de contenus médiatiques - autant de constats que la crise sanitaire ne fait que souligner davantage encore - la Ville de Lille réaffirme son engagement dans ce domaine.

L'objectif de ce programme d'éducation aux images, aux médias et à l'information reste celui d'offrir aux jeunes un socle de connaissances sur les enjeux contemporains liés aux images et à l'information, de leur donner des outils leur permettant de développer leur capacité d'analyse, leur esprit critique et leur autonomie à l'égard des images, des médias et de l'information et ainsi de pouvoir prendre des décisions conscientes et éclairées en tant qu'utilisateurs et/ou producteurs d'images et de contenus médiatiques.

Au travers de ce programme, il s'agit également de proposer aux jeunes une véritable éducation artistique dans le champ du cinéma et/ou de l'audiovisuel en leur donnant l'opportunité de développer une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers, voire de susciter des vocations, par la fréquentation des œuvres et des créateurs.

Nous lançons cette année notre appel à projets dès février dans l'objectif de permettre à des projets de se dérouler sur l'année scolaire et ainsi d'être davantage en adéquation avec les temporalités des jeunes et des structures qui les accompagnent.

Je me réjouis de la poursuite de ce programme qui repose sur le dynamisme des acteurs œuvrant dans les champs du cinéma, de l'audiovisuel, des médias et de l'information et sur notre engagement collectif.

L'adjointe au Maire déléguée à la Culture
Marie-Pierre BRESSON

LES CONDITIONS ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Structures éligibles

L'appel à projets « Pratiques numériques des images et médias » est ouvert à toutes les associations dont le projet a vocation à se développer sur le territoire lillois et faisant intervenir des professionnels de l'image et/ou de l'information en veillant à la parité femme/homme.

Objectifs poursuivis

Le projet devra s'articuler autour des trois axes suivants :

- Analyse et décryptage de l'image et/ou de l'information
- Compréhension de leurs contextes de production, de diffusion et de réception
- Participation concrète à une production collective (film, publication journalistique, spectacle...)

Une attention particulière sera accordée aux projets proposant à la fois une approche artistique et médiatique qui s'enrichiront l'une et l'autre :

- L'approche esthétique qui permettra de poursuivre les objectifs suivants : développer une pratique artistique et créative, savoir analyser le sens esthétique d'une image, et découvrir de nouveaux métiers ;
- L'approche médiatique qui répondra à ces enjeux : apprendre à décrypter les images et l'information, à aiguiser l'esprit critique, à se forger une opinion, et découvrir de nouveaux métiers.

Principes d'actions/ critères de sélection

Le projet devra :

- placer les jeunes au centre de l'action. La proposition ne doit pas être descendante mais co-construite avec le groupe et ainsi favoriser l'initiative des participants ;
- être co-construit avec un ou des partenaires locaux de terrain qui travaillent en direction des jeunes (structures et associations socio-éducatives et/ou culturelles). Le dossier de candidature devra faire apparaître l'état d'avancement de cette co-construction.

Si vous rencontrez des difficultés à identifier un partenaire pour la construction de votre projet, vous pouvez prendre contact avec les services de la Ville de Lille à l'adresse suivante : pnim@mairie-lille.fr

- comporter un temps de sensibilisation sur les questions d'éducation aux images et aux médias en direction des professionnels de la structure de terrain partenaire du projet, dans un objectif de capitalisation et de réappropriation de l'action ;
- engager les jeunes dans un processus de création aboutissant à une production ;
- favoriser la transmission entre jeunes ;
- contenir une dimension de valorisation à travers notamment un temps de restitution publique (projection, publication, représentation...) ;
- faire apparaître la méthode et les indicateurs d'évaluation de l'action.

À noter : l'appel à projets n'a pas vocation à financer des actions déjà existantes.

Public concerné

Le projet devra :

- S'adresser aux jeunes entre 10 et 17 ans (groupe minimum de 8 jeunes) en veillant à la parité filles/garçons ;
- S'inscrire hors temps scolaire ;
- Se dérouler de préférence en direction de jeunes des quartiers prioritaires ;
- Préciser les modalités et moyens de mobilisation du public.

Cadre financier

Le montant des subventions ne devra pas dépasser 80% du budget total du projet.

Le montant de l'aide est fixé à 10 000€ maximum.

Calendrier

Les dossiers sont à déposer **au plus tard le 31 mars 2021**.

Une réponse sera apportée aux porteurs de projet en juin 2021.

Les projets devront se dérouler dans une période comprise entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 août 2022.

ACCÈS EN LIGNE À LA DEMANDE DE SUBVENTION

Toutes les associations souhaitant répondre à l'appel à projets sont invitées à compléter le formulaire en ligne. Il conviendra de préciser, dans le dossier, les lieux, les partenaires, le public cible et le calendrier du projet. Pour ce faire, suivre le lien suivant : <https://subventions.mairie-lille.fr/progos>

Rappel de la procédure et contact :

- *S'il s'agit de votre première connexion :*
 - o *Cliquez sur « **Créer un compte** ». Une fois le formulaire rempli, un lien de validation vous sera envoyé par mail. Un identifiant et un mot de passe vous seront affectés.*

- *Si vous disposez déjà d'un compte :*
 - o *Identifiez-vous puis choisissez le type de subvention que vous souhaitez solliciter, ici « **Culture et Patrimoine – Projet** ». Renseignez ensuite seulement le champ consacré aux Pratiques numériques des images et médias*

- *ATTENTION : dans le document « **Projet artistique et culturel** », comprendre présentation du projet d'éducation aux images, aux médias et à l'information*

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Direction des Arts du Spectacle, de la Musique, du Cinéma et de l'audiovisuel : pnim@mairie-lille.fr 03 20 49 54 14